



info

ISSN 07 96 77 99
No 16 – juillet 2016

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

www.lecames.org



- **La 33^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES :**
Un pas de plus, vers la réalisation de l'axe 2 du PSDC

Activités

- Éthique et déontologie dans l'espace CAMES : la Commission propose des mesures constructives pour consolider son action
- Amélioration continue de la qualité des programmes : les présidents des jurys du Concours d'agrégation en Médecine conviennent des mécanismes d'évaluation des candidats

Activités OIPA-CAMES

- L'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) : distinction de nouvelles personnalités, en marge de la 33^{ème} session du Conseil des Ministres



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres*

SOMMAIRE

No 16 - juillet 2016

p. 05



33^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DU CAMES

Dakar, du 02 au 06 mai 2016

p.13



RIDEPES/CAMES : RENCONTRE AVEC LES PROMOTEURS DES ETABLISSEMENTS PRIVÉS DU NIGER

Niamey, le 28 juin 2016

p. 11



RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE PAQ-CAMES

Ouagadougou, le 05 juillet 2016

Vie du CAMES

Programmes statutaires

- 33^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES : Un pas de plus, vers la réalisation de l'axe 2 du PSDC

Activités

- Éthique et déontologie dans l'espace CAMES : la Commission propose des mesures constructives pour consolider son action
- Amélioration continue de la qualité des programmes : les présidents des jurys du Concours d'agrégation en Médecine conviennent des mécanismes d'évaluation des candidats
- Pilotage du Programme assurance qualité du CAMES (PAQ-CAMES) : le plan d'actions 2016
- Le Réseau International des Établissements privés de l'espace CAMES (RIDEPES/CAMES), une structure stratégique de promotion de la qualité

Activités OIPA-CAMES

- L'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) : distinction de nouvelles personnalités, en marge de la 33^{ème} session du Conseil des Ministres

Contribution

- Intérêt et enjeu des médias sociaux pour les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'exercice de leur métier ou dans le développement de leurs carrières

Agenda 2016

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE

Rédacteur en Chef associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Comité de rédaction :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- M. Etienne NOUATIN
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA.



01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Télécopie : (+226) 25 36 85 73

courriel : cames@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019



Avançons davantage sur le chemin de la qualité de l'expertise CAMES, avec le nouveau guide d'évaluation pour les Comités Consultatifs Interafricains

Pr Bertrand MBATCHI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CAMES

Le Conseil des Ministres du CAMES, réuni en sa 33^{ème} session en mai 2016, à Dakar au Sénégal, a adopté le Guide d'Evaluation des Enseignant-Chercheurs et Chercheurs (GEE-CC), dans le cadre d'une inscription, sur les listes d'aptitude des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) du CAMES.

Pour la petite histoire, il a fallu pratiquement trois ans, pour élaborer et faire adopter le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) et cinq ans, pour la conduite et la validation du projet du GEE-CC. Et pourtant, il faut le signaler la même démarche participative et inclusive a été utilisée, pour la conduite des deux projets.

Au plan conceptuel, la réflexion sur le PSDC constituant une nouvelle expérience pour le CAMES devait naturellement mobiliser plus d'énergie, en vue de déboucher sur une vision partagée et ambitieuse, sur les cinq années futures. Aussi, selon cette logique, tout portait-il à croire qu'en termes de conduite de projet, le GEE-CC serait adopté avant le PSDC.

Mais au regard de la réalité, qui a démenti le pronostic, parce que ce fut exactement le contraire qui se produisit, on ne peut que s'interroger sur les raisons potentielles, ayant provoqué cette différence de temps de maturation entre les deux initiatives.

Pour tirer profit des enseignements de ce vécu, sans pour autant jeter l'anathème sur personne, il convient de revisiter notre démarche commune, pour gagner en efficacité dans le futur. Car la vie est pavée de plusieurs défis ou épreuves qui fortifient et nous apprennent à mieux tenir le cap.

En vérité, au fil des réunions des instances statutaires, plusieurs raisons tendant à freiner le processus peuvent être relevées: déficit en informations, « populisme des acteurs », intérêt exaspéré ou aigu vis-

à-vis du projet, phobie du changement, ignorance de la dialectique de l'assurance qualité, insuffisance de connaissances sur la compétitivité exacerbée des marques dans le contexte de globalisation multiforme qu'offre le 21^{ème} siècle.

Hélas, le déficit en information qui n'améliore pas la maîtrise de la réalité et de ses contours paraît fatale, surtout lorsqu'il peut parvenir à toucher la chaîne de prise de décision.

Par populisme des acteurs, il est fait allusion aux parties prenantes aux débats, animées d'une volonté d'édulcorer la réalité des exigences du monde actuel et les débats d'actualité, tout en faisant fi des points consensuels.

On peut aussi penser que l'intérêt porté sur le GEE-CC fût plus important, au point de susciter des postures justifiant la phobie du changement. Cette peur peut être générée par plusieurs variables : la crainte de l'inconnu, la perte attendue de privilèges acquis ou de pouvoir dans un système bien rodé, la hantise de s'attaquer à de nouveaux défis.

Seuls la persuasion, le dialogue, la communication et la patience du Secrétariat général du CAMES et du Comité Consultatif Général ont aidé à lever les verrous.

Dans le cadre d'un bilan qui entend servir de source d'inspiration ou de cas d'école, nos sociologues ont matière à réfléchir pour accompagner les bâtisseurs d'aujourd'hui et de demain, afin que les expériences du passé éclairent les sentiers du futur.

Aussi convient-il de rappeler à la mémoire collective que le CAMES a pris l'habitude de revisiter les référentiels d'évaluation dans le cadre des Comités Consultatifs Interafricains tous les 3 ans, afin de tenir compte d'un certain nombre de travers pour les ajuster ou pour rester en phase avec l'évolution des normes d'évaluation des Enseignants-Chercheurs et Chercheurs, valables dans d'autres espaces de l'enseignement supérieur.

La 33^{ème} session du Conseil des Ministres, soit dite en passant, vient de fixer cette période de relecture du GEE-CC à 5 ans, pour l'éprouver à l'épreuve impartiale du temps.

Une telle approche s'inscrit dans la démarche qualité et constitue la seule voie, pour garantir de manière durable, la compétitivité du label CAMES.

Le Secrétariat général du CAMES dont la stratégie de communication et de visibilité est bien portée par l'axe 7 du PSDC a délibérément opté pour une méthode participative et inclusive appliquée généralement à tous les projets durables, afin de co-construire plus efficacement.

La dialectique de l'assurance qualité reposant sur l'auto-évaluation et l'évaluation externe, doit se pratiquer selon un cycle vertueux, qui permet de demeurer dans une dynamique compétitive de progrès et de changement.

Ignorer les effets bénéfiques d'une telle démarche peut effectivement amener à des postures de blocage solitaire ou structuré.

Dans tous les cas, au-delà du temps mis pour leur adoption et indépendamment des causes du retard, nous pouvons nous réjouir, en ce sens que le PSDC et le nouveau GEE-CC visent, de manière complémentaire, à doter nos Etats membres des ressources humaines de qualité et mieux aguerries, au service de leur émergence socio-économique durable.

Une analyse plus poussée de ce PSDC devrait même susciter l'appropriation du GEE-CC comme un prolongement, une adaptation, une traduction ou concrétisation des facettes de l'ensemble de ses axes.

Ensemble, bougeons avec ce nouvel outil dès 2017, pour un service davantage marqué du sceau de la qualité. ■■■



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

VOTRE PUBLICITÉ ICI

CAMES INFO offre un espace publicitaire

- 4 numéros par an
- Tiré à **500** exemplaires
- Diffusé dans **19** pays

Pour en savoir plus : communication@lecames.org



Présidium de la cérémonie d'ouverture de la session Ministérielle

33^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES : un pas de plus, vers la réalisation de l'axe 2 du PSDC

Pr Bertrand MBATCHI

Les Conseils des Ministres du CAMES se suivent, mais ne se ressemblent pas. Le 33^{ème} du genre organisé à Dakar au Sénégal du 02 au 06 mai 2016 a permis d'adopter des décisions importantes relatives à la modernisation de la gestion administrative du CAMES et à l'évaluation des candidats aux différents programmes. Il s'agit notamment de l'adoption du manuel de procédures financières et comptables, du règlement financier, du système comptable SYSCOHADA, du guide d'évaluation des Enseignants-Chercheurs et chercheurs, et de l'invitation à élaborer une grille de notation des candidats aux Concours d'agrégation et dans le cadre des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).



Vue de la salle des travaux de la session ministérielle

Les travaux du Conseil des Ministres organisés en huis clos, juste après la plénière se sont penchés sur le rapport du Comité des Experts, dont on peut retenir quelques points saillants, en termes d'idées novatrices, à différents niveaux.

Au plan pédagogique, le Conseil a demandé par souci de transparence et pour coller à la démarche qualité, que les différents jurys du CAMES relevant des Concours d'agrégation et des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) se dotent respectivement d'une grille de notation.

En fait, il convient de préciser que le Concours d'agrégation en Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales ainsi que certains Comités Techniques Spécialisés (CTS) fonctionnaient déjà avec une grille de notation connue des candidats.

Cette décision correspond donc à une généralisation d'une bonne pratique, qui peut expliquer en partie les bons résultats engrangés dans le cadre du Concours d'agrégation en Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales, avec un taux moyen de réussite de 64,87% en 17 sessions contre 25,3% pour le Concours d'agrégation en Sciences Juridiques, Politiques Economiques et de Gestion.

Dans cette même veine, on peut aussi rapporter l'adoption pour une durée de cinq ans, du Guide d'Evaluation des Enseignants-Chercheurs et chercheurs (GEE-CC) de l'espace CAMES, dans le cadre des CCI. L'application de ce guide démarre, dès la session des CCI de 2017.

Au plan administratif, quelques décisions importantes peuvent être mises en exergue comme :

- l'attribution à titre exceptionnel, au Professeur Bertrand MBATCHI, d'une année supplémentaire à la fin de son mandat en août 2016, pour éviter le vide juridique, lié au report conjoncturel en mai 2017, des élections du Secrétaire Général du CAMES, ainsi que de celle du deuxième Directeur des programmes. Finalement à cette occasion, on devra procéder aux élections du Secrétaire Général et des deux Directeurs de programmes ;
- L'organisation par le Président du Conseil des Ministres et le Secrétariat général, selon une procédure bien clarifiée, de l'appel à candidature aux postes de Secrétaire Général et des deux Directeurs de programmes ;
- la planification de la rotation de la

présidence du Conseil des Ministres, désormais fixée à une année. Excepté pour le pays siège dont le Ministre assume la fonction statutaire permanente de Vice-président, la présidence sera assurée par le pays qui accueille la session du Conseil ;

- la nécessité et l'urgence de revisiter et d'actualiser les textes du CAMES, comme initialement préconisé par le PSDC ;
- l'importance de préparer dès à présent, l'organisation du 50^{ème} anniversaire de la création du CAMES ;
- la nécessité d'organiser, autant que possible, autrement, le forum de la plénière du Conseil des Ministres, pour en tirer un meilleur profit, en accordant notamment plus de temps aux échanges et à l'enrichissement mutuel. Aussi a-t-il été proposé qu'au-delà de 2017 deux thèmes soient retenus, dont l'un d'intérêt général et l'autre dédié au CAMES.

Au plan financier une batterie de mesures a été prise pour avancer dans l'application de l'axe 2 du PSDC :

- l'adoption du manuel de procédures financières et comptables, pour une application au 1^{er} janvier 2017 ;
- l'adoption du nouveau règlement financier du CAMES, à compter du 06 mai 2016, abrogeant celui du 7 mars 1986 ;
- l'adoption du Système comptable SYSCOHADA, à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- la transformation de l'Agence comptable du CAMES en Direction des Affaires Administratives et Financières, à partir du 1^{er} janvier 2017 ;

- le réajustement des salaires des agents du CAMES, pour tenir compte des décrets internes, pris antérieurement par le pays siège, demeurés jusqu'alors sans application.

Il faut indiquer que les travaux préparatoires du Conseil ont été menés par le Comité des Experts présidé par Madame Ramatoulaye DIA MBENGUE de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Quant à la 33^{ème} session du Conseil des Ministres, elle s'est réunie en Assemblée plénière, le 5 mai 2016, sous la présidence du Pr Mary Tew Niane, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Sénégal.

Au-delà des discours du Secrétaire Général du CAMES et du Premier Ministre de la République du Sénégal, Chef du Gouvernement, qui a procédé à l'ouverture solennelle des travaux, trois temps forts ont marqué cette assemblée : la communication des partenaires, la discussion qui a suivi les points présentés dans le cadre du forum et le compte rendu de la réunion du Comité des Experts.

L'ensemble des partenaires présents, au nombre desquels figuraient Mme NDONG JATTA Ann Thérèse (UNESCO-BREDA), M. SISSOUMA Seidou (UEMOA), M. LO Moustapha (Banque Mondiale), M. SECK MatarMour (CRUFAOCI), M. COULIBALY Adama (CRAAF), M. MEMASSI Dosso (OAPI), M. DIALLO Adboulaye (OOAS), M. HOUSSOU Ulvick (Université Senghor), M. BARRY Boubakar (WACREN) et M. TEYA Jean (CEMAC), ont renouvelé leur volonté d'intensifier la coopération avec le CAMES, sur des centres d'intérêt partagé autour du PSDC.



Les membres du Réseau des partenaires techniques et/ou financiers du CAMES, Dakar 2016



Le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal et le SG du CAMES (au centre) et les membres du Comité des Experts du Conseil des Ministres.

Le forum a permis respectivement aux Professeurs Hamidou TOURE, Bertrand MBATCHI et Claude LISHOU de :

- parler de l'expérience du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (RESAAO), en matière d'harmonisation des curricula ;
- évoquer la problématique de l'appropriation de l'usage du numérique dans les Etats membres, pour un meilleur déploiement des activités du CAMES ;
- aborder la question du numérique pédagogique et de sa certification.

On notera aussi, qu'une opportunité a été donnée au représentant du WACREN pour présenter le projet d'interconnexion des réseaux de recherche de l'Afrique et pour déclinier ses différentes attentes, par rapport aux pays appartenant particulièrement à l'espace CAMES.

Des débats qui ont suivi, les recommandations suivantes, peuvent être tirées de manière synthétique :

- vulgariser l'approche PADTICE en vue d'inspirer d'autres pays dans la zone CEMAC et faire connaître les initiatives TIC du Programme Silhouette du CAMES, aux fins d'une meilleure appropriation et d'une implantation de bonnes pratiques dont il recèle ;
- amener l'UEMOA à mettre en place des directives, pour inciter les opé-

rateurs Télécom à accorder des exonérations aux Institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;

- inciter les États membres à s'engager en faveur du développement des réseaux nationaux de recherche et d'éducation (type WACREN).
- amener et accompagner le CAMES à mettre en œuvre des curricula harmonisés, dans les différents pays membres ;
- étendre l'initiative REESAO aux pays d'Afrique centrale et de l'Océan indien, afin de les sensibiliser à s'engager dans l'harmonisation des curricula et garantir ainsi la mobilité dans l'espace commun de l'enseignement supérieur promu par le CAMES ;
- engager la responsabilité des Ministères de tutelle, dans le processus de développement et diffusion des outils d'assurance-qualité.

En somme, les mesures adoptées par la 33^{ème} session du Conseil des Ministres créent de toute évidence un surplus de travail pour le Secrétariat général du CAMES, mais paraissent indispensables et salutaires, pour moderniser l'Institution et pour lui donner l'étoffe nécessaire, aux fins de relever les défis contemporains.

L'exemple venant d'en haut, il s'avère opportun et urgent que dans un souci d'harmonisation, que les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche de notre espace emboîtent le pas au Secrétariat

général, s'ils ne sont pas déjà inscrits dans cette dynamique. Il y va de la concrétisation des valeurs de compétitivité et de performance tant recherchées par le PSDC, pour les institutions et centres de recherche de notre espace. ■■■



Le SG du CAMES, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal (au centre) et la Présidente du Comité des Experts.

Éthique et déontologie dans l'espace CAMES : la Commission propose des mesures constructives pour consolider son action

Pr Bertrand MBATCHI

Depuis son lancement en juillet 2013, à Ndjamena, la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES cherche ses marques et sa consolidation, pour une action efficace et un fonctionnement durable. A l'issue de sa 3^{ème} session ordinaire tenue les 15 et 16 juin 2016 à Ouagadougou, elle propose des mesures liées à l'efficacité de son fonctionnement et à la communication autour du code d'éthique et de déontologie.

Tous les bâtisseurs n'ignorent pas la difficulté qui existe pour passer du stade de la conceptualisation, à celui de la concrétisation. C'est à cette épreuve valable dans toute l'histoire de l'humanité que sont confrontés les pionniers désignés comme membres du premier jury de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES. Ils ont à cet effet préconisé un ensemble de mesures, lors de leur 3^{ème} réunion tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 15 au 16 Juin 2016.

Ces mesures visaient, comme on peut s'en rendre compte à l'analyse des points suivants, à renforcer l'efficacité de la Commission afin d'imprimer un caractère durable à son fonctionnement :

Le renforcement de la communication sur le Code d'éthique et de déontologie

Pour mieux impacter les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que le Secrétariat général, le Code d'éthique et de déontologie qui institue la Commission d'éthique et de déontologie en son chapitre 5, gagnerait à être vulgarisé et à servir de modèle, dans l'espace CAMES.

En effet, pour prévenir les différents travers rencontrés dans l'exercice des fonctions de tout un chacun, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, les différents acteurs doivent mieux être sensibilisés, en associant diverses initiatives.

Le CAMES et les Responsables des IESR doivent s'y impliquer de manière multiforme, pour sécuriser ainsi durablement, in fine, le label CAMES.

La nécessité d'informer à la fois le premier responsable de l'institution ainsi que le(s) présumé(s) acteur(s) incriminé(s) dans les situations pendantes

Cette précaution répond à un souci de transparence et de suivi. Elle permet nonobstant la durée du temps de traitement de l'affaire, de mettre les différentes parties prenantes en éveil.

La tenue de deux sessions organisées uniquement pour la Commission

Le caractère sensible des dossiers abordés par cette Commission et la complexité de leur traitement exigent une plus grande concertation et un temps de délibération approprié. Au moins deux rencontres annuelles organisées en dehors de tout autre événement devraient être envisagées.

La prise en compte de manière nominative de l'usage du faux, dans le code d'éthique et de déontologie

Si on peut affirmer que le plagiat relève toujours de l'usage d'un faux, l'inverse n'est pas toujours vérifié. Cette précision mériterait de ce fait une codification à la portée de tous.

A y réfléchir, le code d'éthique et de déontologie constitue au fond une soupape de sécurité du label CAMES que nous arborons. Il participe à son rayonnement et à son attractivité. On peut apprécier la consistance ou la portée de cette assertion, en imaginant un tant soit peu, la perte de valeurs et de repère qu'on pourrait enregistrer au temps de fois que la démonstration sera faite d'une qualification biaisée ou corrompue d'un candidat, ou à l'inverse d'une disqualification qui n'aurait pas respecté les règles de l'art de la procédure.

Aussi, fort de ce constat, devrions-nous coaliser les énergies, pour préserver le label CAMES à travers le code d'éthique et de déontologie promu par le Plan stratégique et de développement du CAMES.



Amélioration continue de la qualité des programmes : les présidents des jurys du Concours d'agrégation en Médecine conviennent des mécanismes d'évaluation des candidats

Pr Abou NAPON

Le Secrétariat général du CAMES dans la quête continue de l'amélioration des taux de réussite des résultats du Concours d'agrégation en Médecine a organisé du 13 au 14 juin 2016 dans la salle de réunion du Conseil des Ministres, la réunion des Présidents des jurys du XVIII^{ème} Concours d'agrégation en Médecine afin de convenir des mécanismes objectifs d'évaluation des candidats notamment par l'examen des recommandations du XVII^{ème} Concours et de la grille de notation de Prix André GOUAZE.



L'équipe du Secrétariat général du CAMES et les membres des Jurys du 18^e Concours d'agrégation en Médecine

Les recommandations de la XVII^{ème} session du Concours ont été présentées par le Secrétaire Général du CAMES. Celles-ci avaient été faites sur la base des rapports des différents jurys en 2014.

A la suite de cet exposé et des débats qui s'en sont suivis, des suggestions ont été faites :

Au pays d'accueil de :

- s'assurer que les dossiers des malades à l'épreuve clinique soient complets et que l'épreuve pratique soit également bien préparée ;

Aux membres du jury de :

- valoriser la cote A pour encourager les plus méritants ;
- motiver désormais les décisions de chaque jury, pour permettre au Secrétaire Général de mieux faire face aux réclamations ;
- bonifier les publications à l'international pour encourager les séniors à aller vers une production scientifique internationale ;

- réduire les conflits d'intérêt en renforçant la responsabilité du président du jury ;
- revoir la nomenclature des spécialités en les actualisant, chaque année, au regard de ce qui se pratique à l'international ;
- demander à la CRUFAOCI, au CAMES et au CCG d'organiser des ateliers de formation et d'appropriation du vidéo-projeteur, à l'épreuve de la leçon.

Au CAMES de :

- demander aux jurys qui souhaiteraient avoir deux rapporteurs par spécialité de motiver leur décision au regard de la rareté des ressources financières ;
- maintenir ouvert le Prix André GOUAZE à toutes les spécialités, pour tenir compte de la valeur scientifique de l'homme ainsi que l'objectivité de la grille de notation du prix ;

S'agissant de la grille de notation du Prix André GOUAZE, des aménagements ont été apportés pour le rendre plus compétitif. La nouvelle grille a été envoyée aux CTS et au CCG pour validation.

La nomination des membres des jurys par les Présidents des sections, intervenue pendant la réunion, a été précédée par un rappel des critères devant guider ce choix :

- l'éthique et le sens de la responsabilité ;
- le fait d'être titulaire dans le grade de professeur depuis au moins trois ans ;
- la représentativité au niveau régional ;
- la prise en compte du partenariat (CID-MEF/ CADMEF) ;
- la fréquence de participation au Concours ;
- la prise en compte de l'ossature des jurys de 2014 comme base de travail.

Le Pr Claude LISHOU a saisi ce cadre pour présenter la plateforme du Concours. Il a axé son intervention sur les différents profils existants sur la plateforme : Candidat, Président du Jury, Vice-Président, Membres du jury, Secrétariat général. ■■■



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

VOTRE PUBLICITÉ ICI

CAMES INFO offre un espace publicitaire

- 4 numéros par an
- Tiré à **500** exemplaires
- Diffusé dans **19** pays

Pour en savoir plus : communication@lecames.org

Pilotage du Programme assurance qualité du CAMES (PAQ-CAMES) : le plan d'actions 2016 validé

M. Zakari LIRE

La mise en œuvre du PAQ-CAMES, axe 4 du Plan stratégique de développement (PSDC), nécessite l'adhésion des décideurs et des acteurs, la mobilisation de ressources adéquates, mais également une orientation et un encadrement de qualité par des spécialistes avisés sur la question. C'est à cet exercice que s'est livré le Comité de pilotage du PAQ-CAMES lors sa première rencontre tenue le 5 juillet 2016, au siège du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), sous la présidence du Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général de l'Institution. Le plan d'actions du PAQ 2016 prévoit notamment l'aboutissement des projets pilotes des référentiels d'évaluation.



Les membres du Comité de pilotage PAQ-CAMES

La réunion a connu la participation de quelques membres du Secrétariat général, de personnes ressources, des représentants de l'UNESCO - Paris, de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), de l'Organisation de la propriété intellectuelle africaine (OAPI) et de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC).

L'ordre du jour de la rencontre a permis, aux membres du Comité d'examiner le bilan des activités en 2015, le plan d'actions 2016, de valider des termes de références (TdR) pour le recrutement d'experts et d'émettre des avis ainsi que des recommandations.

Le bilan de 2015 du PAQ-CAMES a été riche en activités menées en partenariat avec le DAAD, la Banque mondiale,

l'UNESCO, à travers des initiatives telles EWAQAS, TrainIQ, HAQAA, la mise en œuvre pilote des référentiels CAMES et la réalisation d'une étude sur l'opérationnalisation du mécanisme régional d'accréditation institutionnelle.

Le plan d'actions de 2016 prévoit de valider les résultats des projets pilotes d'expérimentation des référentiels d'évaluation institutionnelle et d'évaluation des

offres de formation en présentiel et à distance (FOAD) d'une part, mais aussi pour l'accompagnement, d'autre part, par le CAMES des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) ainsi que les pays membres, dans la dynamique d'implantation de la démarche qualité.

L'ensemble des actions du plan s'articulent autour des objectifs ci-après :

- implémenter la démarche qualité au niveau du Secrétariat général du CAMES ainsi que dans les IESR des pays membres ;
- améliorer les résultats des programmes statutaires du CAMES ;
- accompagner les Etats membres, dans la mise en place des agences nationales et/ou des mécanismes d'assurance qualité ;
- accompagner les IESR, en vue de la création de cellules internes et/ou mécanismes institutionnels d'AQ ;
- appuyer la mise en œuvre de la réforme LMD ;
- renforcer les partenariats.

Quatre TdRs, en lien avec le plan d'actions 2016, ont été également validés, lors des travaux du Comité de Pilotage. Il s'agit de ceux relatifs au recrutement de consultants pour la réalisation d'un :

- guide méthodologique de création d'une agence nationale d'assurance qualité (ANAQ) ;
- guide méthodologique de création d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) ;
- module de formation à la gouvernance universitaire, institutionnelle pour les responsables des institutions d'enseignement supérieur ;
- référentiel d'évaluation des formations doctorales, dans l'espace CAMES.

Au terme des délibérations, les membres du Comité de pilotage ont émis des recommandations allant dans le sens d'une mise en œuvre réussie du PAQ-CAMES et de son plan d'action 2016. Ils ont en effet plaidé en particulier pour :

- une meilleure appropriation par les différents acteurs de l'enseignement supérieur, des référentiels du CAMES validés en 2015 ;
- une élaboration diligente d'un cadre régional d'harmonisation CAMES ;
- l'adoption par le Conseil des Ministres, d'une déclaration relative à la mise en place du mécanisme régional d'accréditation.

Le Comité s'est réjoui de la signature, à Paris le 08 mars 2016, d'une Convention entre le CAMES et l'UNESCO, pour la réalisation d'actions concrètes en phase avec le PAQ-CAMES. Dans la même dynamique, les représentants des partenaires présents à la réunion ont tous affirmé l'engagement et la volonté de leur institution à accompagner le CAMES.

A ce titre, conformément à l'accord signé avec le CAMES en 2015, l'OAPI va apporter un appui aux Programmes thématiques de recherche (PTR,) en vue de la promotion de l'innovation.

C'est sur une note de satisfaction que les membres du Comité de pilotage du PAQ-CAMES ont terminé leurs travaux, conscients d'avoir posé les bases d'une mise en œuvre progressive et réussie de l'axe 4 du PSDC. ■■■■

Le guide propose des réponses adéquates à plusieurs questions fondamentales : Où, quand et comment postuler? Quelles sont les règles de passage d'un grade à un autre, avec une bonne chance de réussite ?

Pour se procurer le guide, écrivez-nous à communication@lecames.org

APPUI À L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES

APPUI A L'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES
ETAT DES LIEUX DANS LES PAYS DE L'UEMOA
2016

APPUI A L'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES
LES REFERENTIELS QUALITE DU CAMES
2016

Disponibles en version numérique communication@lecames.org

LE CAMES, AGENCE RÉGIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ ET D'ACCREDITATION



Le SG du CAMES à la rencontre des membres de la RIDEPEs Mali

Le Réseau International des Établissements privés de l'espace CAMES (RIDEPEs/CAMES), une structure stratégique de promotion de la qualité

Pr Bertrand MBATCHI

La création du Réseau International des Etablissements privés de l'espace CAMES (RIDEPEs/CAMES), impulsée historiquement par le Secrétariat général grandit en puissance et constitue un miroir dont l'image renvoie à l'auto-évaluation ainsi qu'à l'appropriation et l'application de bonnes pratiques. Il constitue un partenaire incontournable du CAMES, pour un dialogue en faveur de l'assurance qualité, dans le secteur privé de l'enseignement supérieur.

Organiser le secteur privé de l'enseignement supérieur en réseau, la seule alternative ou périr

L'espace du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) s'est enrichi rapidement d'établissements privés de l'enseignement supérieur, depuis plus d'une vingtaine d'années.

Cette progression galopante peut se justifier par une demande croissante en la matière, par la massification observée dans le secteur de l'enseignement supérieur et par un secteur public qui a atteint ses limites, en termes d'investissements, d'accueil, d'attractivité, de finalisation des programmes annuels et d'adéquation de la formation-emploi.

L'initiative privée qui a fait positivement ses preuves dans l'enseignement supérieur, au niveau des pays développés a d'abord été l'objet de critiques variées, fondées ou non, comme on peut s'y attendre pour toute innovation qui cherche à s'implanter dans un environnement fonctionnant déjà avec des règles bien établies.

Se plaçant au-dessus de toutes spéculations et pour s'arrimer plutôt à l'essentiel, le Secrétariat général du CAMES a fait le pari d'organiser ce secteur en un réseau, en vue de disposer d'un cadre d'échanges et de partage, pour évoquer les difficultés et défis rencontrés, aux fins de trouver des solutions mutualisées et surtout de partager une philosophie globale, en termes de formation d'un capital humain de qualité, acteur du développement socio-économique des pays membres.

L'adoption du PSDC a été le facteur déclencheur de la concrétisation de cette vision, parce que le Secrétariat général du CAMES avait besoin d'une porte d'entrée pour faire partager au secteur privé



Le SG du CAMES à la rencontre des membres de la RIDEPEs Niger

sa vision d'hisser l'enseignement supérieur africain à un niveau de compétitivité, capable de lui faire jouer un rôle déterminant dans l'émergence socio-économique durable des Etats.

Le RIDEPEs, une plateforme de mobilisation des acteurs de l'enseignement supérieur autour du PSDC

La vision d'un enseignement supérieur privé africain de qualité au service de l'émergence socio-économique durable des Etats a été concrétisée progressivement par l'organisation d'une rencontre internationale des responsables des établissements d'enseignement supérieur, en septembre 2013. Parmi les conclusions de cette rencontre historique, on peut relever pour s'en féliciter, l'adoption du principe d'organiser une assemblée constituante.

A l'issue de cette assemblée, organisée en marge de la première réunion des partenaires techniques et financiers du CAMES, tenue en Octobre 2014, le RIDEPEs a été créé. Il est dirigé par un bureau présidé par le Président KINI Isidore, fondateur de l'Université Aube Nouvelle, à Ouagadougou.

Un ensemble d'activités mis en œuvre par le bureau est à encourager. Le CAMES participe à certaines d'entre elles, en guise d'encouragement et de soutien.

Dans ce cadre, il convient de rapporter un ensemble de démarches de sensibilisation, d'échanges et d'explications entrepris collectivement avec le bureau du RIDEPEs, pour consolider le réseau et valoriser la pertinence de ses actions.

Ainsi, accompagné du Président et du Secrétaire général du RIDEPEs, le Secrétaire général du CAMES s'est évertué à partager sa vision avec les réseaux RIDEPEs du Tchad en août 2015, du Mali et du Niger en juin 2016.

Cette démarche va se poursuivre pour donner la bonne information aux différents réseaux nationaux du RIDEPEs, tout en répondant à leurs attentes.

C'est l'occasion de demander aux Ministères en charge de l'enseignement supérieur de jouer objectivement leur partition vis-à-vis de ce secteur promoteur du développement, au même titre que le domaine public de l'enseignement supérieur.

Il conviendrait en effet, de se débarrasser des a priori et d'édicter des lois claires et réalistes, auxquelles doivent s'arrimer aussi bien les secteurs publics que privés de l'enseignement supérieur.

Notre espace gagnerait à prendre conscience des enjeux du moment et à intégrer de manière stratégique, le rôle

que le secteur privé de l'enseignement supérieur peut jouer, en matière de création de richesses et d'opportunités, pour la jeunesse galopante africaine. C'est à ce prix que nous pourrions également tirer le meilleur dividende de ce boom démographique africain.

Après avoir contribué à la création du RIDEPEs, le CAMES voudrait donc plaider pour que les Ministres en charge de l'enseignement supérieur jouent pleinement leur partition, en saisissant les opportunités de croissance qu'offre le secteur innovant de l'enseignement supérieur privé, à côté de celui du public.

Du reste notre vision est en phase avec celle du Pr Mary Tew Niane qui dans l'exercice de ses fonctions de Ministre en charge de l'enseignement supérieur Sénégalais affirme que : « **les secteurs publics et privés de l'enseignement supérieur sont d'égale dignité** ». ■■■

RIDEPEs/CAMES

14 BP 141 Ouagadougou 14

Burkina Faso

Tél. : (+226)25375383/70248521

Email : issacom200@yahoo.fr

Site web : <http://ridepes-cames.org>



Les récipiendaires et les membres du Bureau de l'OIPA-CAMES

L'Ordre international des palmes académiques du CAMES (OIPA/CAMES) : distinction de nouvelles personnalités, en marge de la 33^{ème} session du Conseil des Ministres

Pr Abou NAPON

Chaque année le Conseil de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES), identifié à l'issue de ses délibérations des personnalités scientifiques, politiques ou administratives qui ont œuvré au rayonnement et au développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans leur pays ou en dehors, pour bénéficier d'une décoration.

A l'occasion de la 33^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres du CAMES, tenu à Dakar du 02 au 6 mai 2016 cinq (5) imminentes personnalités ont été reçues dans l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES), pour reconnaître leurs services rendus à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Il s'agit :

Pour la dignité de Grand-Croix

- **SEM. Abdou Diouf**, Ancien Président de la République du Sénégal, Ancien Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ;

Au grade de commandeur :

- **SEM. Koné Thiémokho Meyliet**, Gouverneur de la BCEAO ;
- **Pr Mary Teuw Niane**, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal
- **Dr. Octave Nicoué Broohm**, Maître de conférences, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo

Au grade de chevalier :

- **Pr Assako Assako René Joly**, Professeur titulaire de l'Université de Yaoundé.

Intervenant au nom de récipiendaires, Dr Octave Nicoué Broohm, Maître de conférences, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo a indiqué que les distinctions honorifiques qu'ils venaient de recevoir sont certes une récompense pour tous les efforts consentis dans le domaine du développement de l'enseignement supérieur et la formation, mais constituent en même temps une invitation à aider davantage le CAMES dans sa mission, visant à faire de l'enseignement supérieur et de la recherche des leviers du développement socio-économique des États membres. ■■■



Pr Mary Teuw Niane, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Président en exercice entrant, du Conseil des Ministres du CAMES, recevant sa décoration des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Pr Bertrand MBATCHI



Dr Octave Nicoué Broohm, Maître de conférences, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Togo, recevant sa décoration des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Pr Bertrand MBATCHI



Le représentant de SEM. Abdou Diouf, Ancien Président de la République du Sénégal, le Pr Seydou Madani SY, recevant en son nom la décoration des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Pr Bertrand MBATCHI.



SEM. Koné Thiémokho Meyliet, Gouverneur de la BCEAO, recevant sa décoration des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Pr Bertrand MBATCHI.



Pr Assako Assako René Joly, recevant sa décoration des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES, Pr Bertrand MBATCHI



Les 5 récipiendaires, après réception de leurs parchemins.



designed by freepik.com

Intérêt et enjeu des médias sociaux pour les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'exercice de leur métier ou dans le développement de leurs carrières

Sehi Antoine MIAN, Ph.D. Enseignant-Chercheur à l'ENS d'Abidjan

Les réseaux sociaux sont d'un intérêt indéniable pour les enseignants-chercheurs et chercheurs dans l'exercice de leur métier ou dans le développement de leurs carrières, dès lors que l'on les exploite à bon escient. Nous nous proposons ici de faire une sensibilisation à travers des illustrations appropriées.

Le terme de média social désigne un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sociales sur internet ou en situation de mobilité (Cavazza, 2015)¹. Il rassemble des sites, des applications ou des fonctionnalités liés au développement d'interactions conversationnelles et sociales entre les internautes, avec une réciprocité plus ou moins forte. Ces médias utilisent internet, afin de faciliter la

création et le partage de contenus générés par les utilisateurs, la collaboration et l'interaction sociale. Sur les médias sociaux, l'information est collective, partagée, enrichie par les utilisateurs. Ils peuvent ainsi devenir des compléments conversationnels aux médias traditionnels et des outils de développement professionnel pour des enseignants. Selon les travaux de recherche de Deschêne (2014)², le développement professionnel des ensei-

gnants s'inscrit dans un contexte social et se nourrit des interactions facilitées par les médias sociaux qui favorisent la participation, l'ouverture, la conversation, la communauté et l'interconnexion.

La classification faite en 2015 par Fred Cavazza apporte une lisibilité sur le sujet. En effet, selon celle-ci, il y a :

- **Les médias sociaux de publication** qui peuvent se présenter sous la forme de plateformes de blog, de plateformes de wikis et de portails de journalisme

¹ Panorama des médias sociaux en 2015 <http://www.fredcavazza.net/2015/05/29/panorama-des-medias-sociaux-2015/>

² Deschênes, Michelle (2014). Le web social, un levier de développement professionnel? (rapport de recherche), Québec, Collège O'Sullivan de Québec. [En ligne : <http://iteractive.ca/devpro/>]

citoyen. Ils touchent généralement une communauté de lecteurs étendue.

- **Les médias sociaux de discussion** qui peuvent se présenter sous forme d'outils de conversation en ligne utilisés pour discuter à distance (Skype, Messenger, Viber, WhatsApp, Forum de discussion).
- **Les médias sociaux de réseautage** qui permettent la mise en réseau. Il en existe deux types :
 - les généralistes, comme Facebook et Twitter, où les utilisateurs peuvent partager des expériences et garder le contact dans le temps.
 - les professionnels, comme Academia et ResearchGate, qui offrent plutôt aux utilisateurs, la possibilité de se créer un réseau de contact professionnel et permettent d'entretenir une e-réputation sur le web, susceptible d'être consulté par de futurs recruteurs ou partenaires.
- **Les médias sociaux de partage** qui offrent la possibilité aux utilisateurs de partager et de consulter des contenus : vidéos (Youtube.com), musiques (Deezer.com) et photos (Flickr.com).

En nous basant sur nos pratiques et sur des cas recensés sur Internet, nous présentons dans cette section des médias sociaux ayant un potentiel pour l'Enseignant-Chercheur et Chercheur, dans l'exercice de son métier et le développement de sa carrière.

Les médias sociaux de réseautage généralistes

Facebook

- permet la sensibilisation sur des questions sociales qui touchent son environnement immédiat, mais surtout sur celles portant sur l'éducation, la santé et autres. De plus, à travers leur présence sur Facebook, les Enseignants-Chercheurs peuvent

aussi sensibiliser les apprenants, en étant des modèles pour eux.

- rend plus visible les résultats des recherches et les contenus des enseignements pour susciter le débat, favoriser la prise de parole et les échanges d'idées constructives. La modération des débats sur Facebook est un bon moyen d'apprentissage du tutorat en ligne. Une expérience très enrichissante a été faite le 20 Septembre 2016 par Bruno Dondero, Professeur de Droit des Affaires de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sobonne³ qui a diffusé son cours sur Facebook, en utilisant la fonctionnalité Facebook Direct. Ce cours suivi par 300 étudiants dans l'amphithéâtre et des milliers d'autres sur internet a montré un intérêt pour cette pratique innovante. En effet, quelques heures après sa réalisation, la vidéo affichait plus de 10 000 vues.
- permet le Crowdsourcing et le Fact checking parce qu'aujourd'hui les RSN (Réseaux Sociaux Numériques) nous donnent l'occasion de mettre en pratique ce proverbe africain qui dit « qu'un seul doigt ne peut ramasser le pou ». Ainsi, Facebook donne l'occasion de mettre à profit les personnes ressources de notre réseau, pour aussi bien chercher une information que vérifier la véracité d'une information qui circule. Facebook apparaît ici comme un outil de recherche, pouvant être utilisé pour mener une veille informationnelle.
- permet l'encadrement des apprenants à travers des groupes de discussion privés pour des questions de discrétion. Une étude de Mian Bi (2012)⁴ a montré comment des étudiants en faisaient usage pour apprendre. Des Moocs comme CERTICE Sup l'ont compris en intégrant Facebook comme un pendant important, dans le déroulement

³ Des cours de droit de la Sorbonne en direct sur Facebook https://www.univ-paris1.fr/lesorbonnaute/article/article/des-cours-de-droit-de-la-sorbonne-en-direct-sur-facebook/?no_cache=1&chash=63ed333b2cee93f193818699446d12c5

⁴ Mian, B.S.A (2012). Usages de Facebook pour l'apprentissage par des étudiants de l'Institut Universitaire d'Abidjan (IUA) [En ligne <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article142>]

de la formation. Les acteurs politiques et les chercheurs s'accordent à dire que l'avenir de l'éducation en Afrique se conjuguera avec les TIC et surtout les FOAD. Face aux manques d'infrastructures, Facebook peut être d'un apport appréciable, à travers des fonctionnalités de création de communauté de partage. Ainsi, encadrer des étudiants ou des enseignants sur Facebook est une occasion d'avoir des compétences, pour le tutorat en ligne.

Twitter

Comme Facebook, Twitter permet la sensibilisation, le débat et la prise de parole, les échanges d'idées, le crowdsourcing, le fact checking et l'encadrement des étudiants.

Parmi les problèmes rencontrés par les enseignants dans l'exercice de leur métier, deux nous semblent très cruciaux : le manque de ressources bibliographiques pertinentes, dans leurs domaines et les difficultés financières pour entreprendre des voyages afin de participer à des événements scientifiques hors du pays. Twitter peut apporter une solution à ces deux points. En effet, Twitter qui est un puissant outil de veille informationnelle (Fortin, nd)⁵ permet d'accéder à des ressources à travers les comptes auxquels on est abonné. Il permet aussi de rentrer en contact avec des personnes ressources de son domaine et de rester au fait des grandes tendances et des grandes problématiques en cours. A travers les Live Tweets, Twitter permet de suivre un événement partout dans le monde, tout en restant chez soi : une conférence, un colloque, un séminaire, un atelier de formation ou tout autre événement. Mais il est aujourd'hui établi, qu'utilisé comme outil⁶ d'enseignement, Twitter permet l'engagement des étudiants et enrichi le débat en classe.

Dans cet ordre d'idée, Pierre Levy⁷, philosophe et enseignant-chercheur en Science de l'Information et de la Communication à l'Université de Ottawa en fait un usage remarquable pour son cours.

⁵ Comment faire de la veille sur Twitter <http://ecanada.sla.org/wp-content/uploads/Comment-faire-de-la-veille-sur-Twitter.pdf>

⁶ Using Twitter as a teaching tool can boost engagement and enrich classroom debate and discourse <http://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2016/09/28/using-twitter-as-a-teaching-tool-can-boost-engagement-and-enrich-classroom-debate-and-discourse/?platform=hootsuite>

⁷ Le blog de Pierre Levy <https://pierrelevyblog.com/my-research-in-a-nutshell/>

En effet, à travers le mot dièse #UAOC, des milliers d'internautes peuvent suivre son cours sur Twitter en lisant les avis de ses étudiants. Cela donne lieu à des interactions entre l'enseignant, les étudiants et les internautes qui suivent le cours et qui peuvent l'enrichir.

Les médias sociaux de réseautage professionnel

En plus des réseaux sociaux généralistes, il existe des réseaux sociaux, comme Academia (www.academia.edu) et ResearchGate (www.researchgate.net), spécialement dédiés au monde de la recherche et qui permettent aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs de se mettre en réseau, en fonction de leurs domaines de recherche. En rendant visibles leurs publications à travers ces réseaux, ils peuvent entrer en collaboration avec des collègues travaillant sur les mêmes thématiques de recherche par exemple. Cet espace de réseautage professionnel est un puissant outil de veille. En effet, il permet à l'enseignant-chercheur et chercheur d'être au fait des dernières tendances de son domaine de recherche. De plus, en rendant visibles ses publications, les enseignants-chercheurs et chercheurs participent à la mise en place des Ressources Educatives Libres, facilement accessibles par les étudiants. Par exemple, GOKRA Dja André, enseignant-chercheur à l'Université de Bouaké partage ses articles scientifiques sur Academia (<https://ub-esnut.academia.edu/GOKRADjaAndre>) qui totalisent plus de 3000 vues.

Les médias sociaux de publication

Facile d'accès et simple d'utilisation, le blog est indiqué pour l'enseignant-chercheur et le chercheur d'Afrique, pour partager les idées mais aussi ses enseignements, parce qu'il peut lui permettre de mettre en évidence, son expertise dans son domaine spécifique.

De plus, des études⁸ ont montré que le blog a des usages pédagogiques qui sont aujourd'hui indéniables.

Le blog est un outil formidable qui peut permettre aux enseignants d'Afrique de passer de consommateurs d'informations sur le Web à la co-création participative (Romero, 2015)⁹. Ceci devrait favoriser la disponibilité de ressources éducatives libres produites par des enseignants africains sur internet.

⁸ Trois usages pédagogiques du blog <http://www.ticeduforum.ci/trois-usages-pedagogiques-du-blog/>

⁹ Usage pédagogique des TIC : de la consommation à la co-création participative <http://www.vteducation.org/fr/articles/collaboration-avec-les-technologies/usages-pedagogiques-des-tic-de-la-consommation-a-la>

C'est ainsi que de plus en plus d'enseignants sur le continent ouvrent des espaces de ce type en ligne. L'on peut citer comme exemple Ticedufoum (www.ticedufou.ci) un blog tenu par Bi Sehi Antoine MIAN, enseignant-chercheur TICE à l'ENS d'Abidjan. Au Cameroun, on peut accéder aux réflexions et contenus d'enseignement de Yvette ELONGO <http://kalieu-elongo.com/> et Modi Koko Bedey <https://modikoko.com/> deux Professeurs de Droit à travers leurs blogs. A travers ces blogs, ces enseignants-chercheurs entretiennent aussi une communauté en apportant des éclairages sur des problématiques actuelles, chacun dans son domaine de recherche.

Conclusion

La présente contribution entend mettre en exergue comment les médias sociaux peuvent être utilisés par l'enseignant-chercheur et chercheur africain dans l'exercice de son métier et le développement de sa carrière. Elle est donc une invitation à l'endroit de ces acteurs majeurs du système de l'enseignement supérieur et de la recherche à s'approprier ces outils pour améliorer leurs pratiques enseignantes et développer leur carrière. Ceci est d'autant plus important qu'à travers leurs usages, les étudiants pourraient leur emboîter le pas pour faire de ces médias sociaux numériques des outils au service de l'enseignement, de l'apprentissage et la recherche. ■■■

Le CAMES sur les réseaux sociaux

- **Facebook** : www.facebook.com/lecames
- **Twitter** : www.twitter.com/Lecames
- #LundiCAMES
- #CAMESINFO

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | CAMES

 Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité au service
du développement des Etats membres


AGENDA DES ACTIVITÉS 2016	
Du 15 mars au 30 septembre 2016	Réception des dossiers de candidatures du 31 ^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED)
Du 13 au 14 juin 2016	Réunion du Collège des Présidents du 18 ^{ème} Concours d'Agrégation de Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales (Burkina Faso)
Du 15 au 16 juin 2016	Réunion de la Commission d'éthique et de déontologie
05 juillet 2016	Réunion du Comité de pilotage du Programme Assurance qualité du CAMES (PAQC) - (Burkina Faso)
Du 11 au 20 juillet 2016	38 ^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (Mali)
Du 24-29 juillet 2016	3 ^{ème} Atelier du Projet TrainQA (Burkina Faso)
1^{er} au 03 août 2016	Réunion du Comité de pilotage du PSDC (Burkina Faso)
03 au 04 août 2016	Réunion des Coordonateurs des Programmes thématiques du CAMES (Burkina Faso)
Du 19 au 24 septembre 2016	8 ^{ème} conférence internationale sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique (Namibie)
Du 07 au 10 octobre 2016	Réunion du Bureau Permanent de la CIDMEF (Mauritanie)
Du 17 au 19 octobre 2016	Réunion « Tuning Africa Project Advisory Group » (Ghana)
Du 31 octobre au 02 novembre 2016	Réunion des Présidents des CTS (Burkina Faso)
Du 07 au 15 novembre 2016	18 ^{ème} Concours d'Agrégation de Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et productions animales (Sénégal)
Du 21 au 22 novembre 2016	Consultation sur l'Enseignement supérieur (Sénégal)
Du 28 au 30 novembre 2016	31 ^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (Burkina Faso)
Du 1^{er} au 03 décembre 2016	10 ^{ème} atelier de formation en Assurance Qualité de l'enseignement supérieur (Burkina Faso)
Du 04 au 08 décembre 2016	Atelier Assurance Qualité de la CRUFAOCI (Côte d'Ivoire)
Du 12 au 16 décembre 2016	Atelier de lancement du cours à l'assurance qualité externe/IIPE (Cameroun)



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

VOTRE PUBLICITÉ ICI

CAMES INFO offre un espace publicitaire

- 4 numéros par an
- Tiré à **500** exemplaires
- Diffusé dans **19** pays

Pour en savoir plus : communication@lecames.org



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

alumni-CAMES

**Ensemble, laissons à la postérité
une empreinte positive de notre qualification
par le CAMES.**

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- USTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPEPES
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service
du développement socio-économique durable des pays membres.



www.lecames.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : cames@lecames.org